

Revalorisation : une première version du protocole à améliorer

Une réunion multilatérale s'est tenue le lundi 31 août en présence de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle avait pour objet la présentation d'un projet protocole d'accord relatif à l'amélioration des rémunérations et des carrières découlant de la Loi Pluriannuelle de Programmation de la Recherche (LPPR).

Cette démarche de protocole d'accord provient des négociations que nous avons conduites en juin dernier qui avaient notamment abouti à : *"l'engagement que tout recrutement d'une chaire de professeur junior puisse s'accompagner de l'augmentation **d'au moins une promotion supplémentaire dans le corps des professeurs ou des directeurs de recherche**"* ([courrier de F. Vidal aux secrétaires généraux du Sgen-CFDT, du SNPTES et de Sup'Recherche-UNSA](#)).

[Communiqué de presse commun](#) : UNSA Éducation – A&I-UNSA – UNSA-ITRF-BI-0 & Sup'Recherche-UNSA

